

REGLEMENT
DE LA
CONGREGATION DES FILLES
DE
MARIE IMMACULEE

—
CHAPITRE PREMIER
FIN DE LA CONGRÉGATION

ARTICLE I.

La fin de la Congrégation des Filles de Marie Immaculée est de préserver les jeunes personnes, qui vivent dans le monde, des dangers qui les entourent, et de former leur cœur à la vertu.

ARTICLE II.

Pour atteindre ce but, cette ~~la~~ ^{École} ~~la~~ ²⁹⁴ première contre les séductions de tout genre auxquelles leur âge, leur inexpérience et